

Dans la guerre qui précédâ l'échange de la province contre le marquisat de Saluces, Ambronay fut assiégé par le maréchal de Biron, à qui elle se rendit après vingt-quatre heures de défense. Il existait un double de la capitulation dans les archives de l'abbé. Ce fut à cette époque que les fortifications furent rasées. L'on ne conserva que quelques tours qui subsistent encore aujourd'hui.

Ambronay est bâti sur le penchent d'un côteau qui domine une plaine fertile et riante, arrosée à son extrémité par le cours de la rivière d'Ain. Il était autrefois plus considérable qu'il n'est à présent. La manière dont les anciennes maisons sont construites, annonce que les habitants s'adonnaient au commerce, que favorisait un marché très florissant. Ce marché, qui se tenait le samedi de chaque semaine, a été abandonné insensiblement depuis un siècle, ce que l'on doit à celui d'Ambérieux, qui s'est établi à peu près vers ce temps-là. Il n'y subsiste plus aujourd'hui que cinq foires, principalement renommées pour la vente du chanvre et du bétail ; elles se tiennent le samedi qui suit chaque fête de la Vierge.

La principale et presque la seule occupation des habitants est l'agriculture. Le territoire est fertile en toute espèce de grains, et principalement en chanvre de première qualité.

L'abbaye avait favorisé à Ambronay plusieurs établissements de bienfaisance : un hôpital anciennement fondé par les abbés, et dont les revenus sont régis par une administration civile ; une maison d'éducation pour les enfants des deux sexes, qui a fini au moment où a commencé la Révolution ; des aumônes publiques qui se distribuaient pendant toute la durée du carême ; des secours qui étaient donnés aux voyageurs pauvres ; une seconde maison d'hospice fondée, en 1726, par le sieur Cozon, élu en l'élection de Belley, pour quatre pauvres sexagénaires nés dans la commune, d'une